

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7455167901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/3359943>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 mai 2026** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**



LOKICOU SOLUTION

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : Zone Artisanale du Clos Macé, 1 et 3 Rue
Denis Papin 53170 BAZOUGERS

928 072 156 RCS LAVAL

Aux termes d'une décision en date du 22 avril 2026,
l'Associée Unique a décidé :

- que la société SM SOLUTION METAL, société par actions simplifiée au capital de 65 000 euros, dont le siège social est situé 2 Impasse de la Cointise 72560 CHANGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 938 137 205, assurera la Présidence de la Société en remplacement de la société CCE GCJM, démissionnaire

- de constater la démission de la société LOUIS INVEST de son mandat de Directrice Générale

- de remplacer à compter du 22 avril 2026 la dénomination sociale CHATELAINS BOURGEOIS par LOKICOU SOLUTION et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de modifier l'objet social au profit du découpage par jet d'eau haute pression de tous ; La conception, la fabrication industrielle, la commercialisation de prototypes de présérie et de série dans les domaines suivants : tôlerie de précision, mécanique, électromécanique, machines spéciales, automatismes, outillages ainsi que tous les modes de finition réclamés par ces fabrications et de traitement de surfaces ; La conception, la fabrication, la distribution, l'achat, la vente, l'import, l'export, la location et la maintenance de tout logiciel ; La création,

l'acquisition et l'exploitation sous toutes ses formes directes ou indirectes de tous brevets se rapportant à son objet ; Les travaux d'ingénierie, le conseil, l'assistance, la formation se rattachant directement aux objets précités ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social 5 Rue Camille Pissaro, 72650 ST SATURNIN au Zone Artisanale du Clos Macé, 1 et 3 Rue Denis Papin 53170 BAZOUGERS à compter du 22 avril 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 28 avril 2026 et du certificat de dépôt des fonds établi le 28 avril 2026 par la CARPA ANJOU MAINE, l'Associée Unique a décidé que le capital social a été augmenté d'un montant de 9 000 euros par émission de 900 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 10 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).

POUR AVIS

La Présidente

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex